

QUEBECOR

RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
ACTIVITÉS ABANDONNÉES – QUEBECOR WORLD INC.	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2008	3
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR	3
COMPARAISON DES TROISIÈMES TRIMESTRES 2008 ET 2007	6
COMPARAISON DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2008 ET DE 2007	9
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	12
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	24
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	27
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	33

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion couvre les principales activités du troisième trimestre 2008 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Il devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans le rapport annuel de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007.

Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Compagnie ») est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc. (« Quebecor Media »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Quebecor Media exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Câblodistribution, Journaux, Télédiffusion, Loisir et divertissement, Technologies et communications interactives et Internet – Portails. Quebecor Media déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES – QUEBECOR WORLD INC.

Le 21 janvier 2008, Quebecor World Inc. (« Quebecor World ») et ses filiales américaines se sont placées sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. À la même date, les filiales américaines de Quebecor World se sont placées sous la protection du Chapitre 11 du *United States Bankruptcy Code*.

Ces procédures n'auront aucun impact significatif sur les activités d'exploitation de Quebecor Media.

À la date du dépôt des requêtes de Quebecor World en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et du Chapitre 11, la Compagnie a conclu qu'elle n'exerçait plus de contrôle sur Quebecor World selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Par conséquent, le placement de la Compagnie dans Quebecor World n'est plus consolidé depuis le 21 janvier 2008, la valeur comptable de l'investissement de Quebecor dans Quebecor World a été ramenée à zéro et les activités de Quebecor World sont considérées comme activités abandonnées aux fins des états financiers consolidés de Quebecor.

Les résultats d'exploitation de Quebecor World ont été redressés et sont présentés dans les états financiers sous le poste « Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées », tandis que les flux de trésorerie provenant de ces activités ont été redressés et sont présentés dans les états financiers sous le poste « Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités abandonnées ».

Les résultats des activités abandonnées comprennent la perte nette de 17,7 M\$ (déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle) enregistrée par Quebecor World pour la période allant du 1^{er} au 21 janvier 2008, comparativement à une perte nette de 142,9 M\$ (déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle) inscrite au cours des neuf premiers mois de 2007.

Au 21 janvier 2008, le bilan consolidé de la Compagnie comprenait une insuffisance de l'actif net au montant de 761,3 M\$, représentant l'excédent des passifs et de la part des actionnaires sans contrôle se rapportant à Quebecor World sur les actifs de cette dernière. Au 21 janvier 2008, la Compagnie avait également des pertes nettes accumulées au cumul des autres éléments du résultat étendu d'un montant de 326,5 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice, et représentant surtout des pertes de conversion accumulées sur devises attribuables à l'investissement net dans Quebecor World. Les résultats des activités abandonnées au premier trimestre 2008 comprennent un gain net de 399,7 M\$ correspondant à l'écart entre le renversement de l'insuffisance de l'actif net et le reclassement aux résultats des pertes nettes accumulées au cumul des autres éléments du résultat étendu à la date de déconsolidation au 21 janvier 2008, déduction faite de la diminution de 35,1 M\$ de l'actif d'impôts futurs relatif à l'investissement dans Quebecor World. Pour plus de détails, se référer à la note 2 aux états financiers consolidés de la Compagnie.

Dans le présent rapport de gestion, l'analyse des résultats d'exploitation des secteurs d'activités de Quebecor ne tient compte que des activités d'exploitation poursuivies.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2008

- 10 septembre 2008 : Quebecor Media confirme son intention d'investir entre 800,0 M\$ et 1,0 G\$ dans son réseau de services sans fil évolués (« SSFE ») au cours des quatre prochaines années, dont un montant de 554,6 M\$ qui a été déboursé au cours du troisième trimestre 2008 dans le cadre de l'acquisition des licences d'exploitation, et précise que ces montants englobent les coûts de réalisation de son réseau au Québec, les pertes liées aux opérations prévues dans les premières années de commercialisation ainsi que les déboursés déjà réalisés pour l'acquisition des 17 licences d'exploitation pour un montant de 554,6 M\$.
- Quebecor Media projette de financer ses investissements futurs dans son réseau de SSFE à même ses fonds générés par l'exploitation et les disponibilités sur ses facilités de crédit. Quebecor Media ne prévoit pas que les conditions actuelles difficiles sur les marchés financiers auront un impact négatif sur la réalisation de son plan d'affaires. La mise en service du réseau de SSFE est prévue d'ici une période de 12 à 18 mois.
- 24 juillet 2008 : le secteur Câblodistribution de Quebecor Media franchit le cap du million de clients à ses services d'accès Internet par câble.
- Le spectacle de Céline Dion, spécialement conçu pour les célébrations du 400^e anniversaire de la ville de Québec, a été visionné par près de 130 000 téléspectateurs qui ont téléchargé la version intégrale de ce spectacle en direct (télé à la carte) ou en différé (vidéo sur demande). Il s'agit de l'un des plus grands succès de l'histoire de la télévision à la carte et de la vidéo sur demande au Canada.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR DU CANADA

Pour évaluer son rendement financier, la Compagnie utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon les PCGR du Canada. Elle utilise ces mesures financières hors PCGR, telles que le bénéfice d'exploitation, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie des secteurs, les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA »), car elle estime qu'elles donnent une bonne représentation de son rendement. La méthode de calcul des mesures financières hors PCGR de la Compagnie peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres sociétés.

Bénéfice d'exploitation

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Compagnie définit le bénéfice ou la perte d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette), conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur réévaluation et conversion des instruments financiers, la provision pour rationalisation des activités d'exploitation et autres charges spéciales, les impôts sur le bénéfice, la part des actionnaires sans contrôle et les résultats liés aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou de l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction de la Compagnie estime que le bénéfice d'exploitation est un instrument utile d'évaluation du rendement. La Compagnie se sert du bénéfice d'exploitation pour évaluer le rendement de ses investissements dans Quebecor Media. La direction et le conseil d'administration de la Compagnie utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Compagnie que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation des actifs corporels ou d'amortissement de certains actifs incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Compagnie et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative de la Compagnie. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des immobilisations corporelles et incorporelles nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Compagnie. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, sont également utilisées par la Compagnie. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Compagnie est active. La définition du bénéfice d'exploitation de la Compagnie peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice d'exploitation avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de Quebecor.

Tableau 1
Conciliation du bénéfice d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation :				
Câblodistribution	201,0 \$	172,3 \$	579,1 \$	467,0 \$
Journaux	52,1	60,1	170,5	149,3
Télédiffusion	10,8	11,8	43,9	36,6
Loisir et divertissement	8,8	9,1	9,4	16,7
Technologies et communications interactives	1,0	1,4	2,1	2,8
Internet – Portails	0,5	1,0	1,8	4,1
Siège social	3,3	1,2	4,1	(5,3)
	277,5	256,9	810,9	671,2
Amortissement	(77,5)	(73,0)	(235,9)	(215,1)
Frais financiers	(74,0)	(66,4)	(227,0)	(179,5)
Gain (perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers	4,4	47,9	43,6	40,6
Provision pour rationalisation des activités d'exploitation et autres charges spéciales	(2,0)	(3,0)	(4,3)	(14,7)
Impôts sur le bénéfice	(38,7)	(42,9)	(109,0)	(65,0)
Part des actionnaires sans contrôle	(44,1)	(39,2)	(130,6)	(104,1)
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées	–	(115,5)	383,3	(140,0)
Bénéfice net (perte nette)	45,6 \$	(35,2) \$	531,0 \$	(6,6) \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Compagnie définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette), conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net (la perte nette) avant le gain (la perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers, la provision pour rationalisation des activités d'exploitation et autres charges spéciales et les résultats liés aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction estime que le bénéfice ajusté lié aux activités abandonnées est une mesure utile pour fournir une indication de la rentabilité à long terme des activités d'exploitation de la Compagnie en éliminant l'effet des éléments inhabituels ou non récurrents. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente la conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés de Quebecor.

Tableau 2

**Conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	42,4	42,1	118,1	96,2
Gain sur réévaluation et conversion des instruments financiers	4,4	47,9	43,6	40,6
Provision pour rationalisation des activités d'exploitation et autres charges spéciales	(2,0)	(3,0)	(4,3)	(14,7)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	2,5	(4,4)	(3,5)	8,8
Part des actionnaires sans contrôle afférente aux ajustements	(1,7)	(2,3)	(6,2)	2,5
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées	—	(115,5)	383,3	(140,0)
Bénéfice net (perte nette)	45,6 \$	(35,2) \$	531,0 \$	(6,6) \$

¹ Incluant l'impact de la majoration du taux d'imposition, dans le cadre de la planification fiscale, applicable sur les avantages fiscaux ajustés.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations, plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif. La Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidité générés par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont considérés comme un indicateur important de liquidité et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit une conciliation avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations, plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif) moins la portion monétaire de la charge d'intérêt et de la provision pour restructuration et autres charges spéciales, plus ou moins les impôts exigibles (récupérations d'impôts), les autres encaissements (déboursés) et la variation nette des actifs et passifs d'exploitation. La Compagnie utilise les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation comme indicateur de liquidité générés par la filiale Quebecor Media. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les fonds disponibles dans Quebecor Media pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation ne sont pas une mesure de liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation sont considérés comme un indicateur important de liquidité et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de Quebecor Media. La définition des flux de trésorerie libres liés à l'exploitation de la Compagnie peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises. Lorsque la Compagnie utilise les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, elle présente dans la même section du rapport une conciliation avec la mesure comptable la plus proche calculée selon les PCGR du Canada.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie afin de mesurer les revenus mensuels moyens générés pour le câble, l'accès Internet et la téléphonie pour chaque abonné branché au câble. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR du Canada et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Compagnie peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Compagnie calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, et divise ensuite ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

COMPARAISON DES TROISIÈMES TRIMESTRES 2008 ET 2007

Analyse des résultats consolidés de Quebecor

Revenus de 908,1 M\$, en hausse de 73,5 M\$ (8,8 %).

- Augmentation dans les secteurs Câblodistribution (58,0 M\$ ou 14,7 % des revenus du secteur), reflétant une croissance soutenue de la clientèle à l'ensemble des services, Journaux (11,3 M\$ ou 4,4 %), expliquée par l'impact de l'acquisition d'Osprey Media Income Fund (« Osprey Media ») en août 2007, Technologies et communications interactives (2,6 M\$ ou 13,7 %), Internet – Portails (1,6 M\$ ou 13,9 %) et Télédiffusion (0,7 M\$ ou 0,8 %).
- Diminution dans le secteur Loisir et divertissement (4,4 M\$ ou -5,5 %).

Bénéfice d'exploitation de 277,5 M\$, soit une hausse de 20,6 M\$ (8,0 %) expliquée par :

- l'augmentation du bénéfice d'exploitation de 21,3 M\$ (8,4 %) dans Quebecor Media.
 - Progression dans le secteur Câblodistribution (28,7 M\$ ou 16,7 % du bénéfice d'exploitation du secteur), due principalement à la croissance de la clientèle.
 - Diminution dans les secteurs Journaux (8,0 M\$ ou -13,3 %), Télédiffusion (1,0 M\$ ou -8,5 %), Internet – Portails (0,5 M\$ ou -50,0 %), Technologies et communications interactives (0,4 M\$ ou -28,6 %) et Loisir et divertissement (0,3 M\$ ou -3,3 %).
 - Écart défavorable de 14,6 M\$ (dont 11,4 M\$ dans le secteur Câblodistribution et 3,2 M\$ dans le secteur Télédiffusion) attribuable au renversement, au troisième trimestre 2007, de la provision courante des droits de licence de la partie II du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») à la suite d'un avis qui avait été publié le 1^{er} octobre 2007 dans lequel le CRTC indiquait son intention de ne pas exiger le paiement des droits de licence dus le 30 novembre 2007 à la suite de la décision de la Cour fédérale. La Cour d'appel fédérale a toutefois renversé cette décision le 29 avril 2008 (voir également ci-dessous « Droits de licence de la partie II » dans l'analyse des résultats des secteurs Câblodistribution et Télédiffusion).
 - Malgré la hausse du bénéfice d'exploitation au troisième trimestre 2008, la juste valeur de Quebecor Media, établie en fonction de comparables sur le marché, a été relativement stable au cours du trimestre par rapport à une hausse à la même période de 2007. Par conséquent, la charge d'options d'achat d'actions consolidée de Quebecor Media a diminué de 10,2 M\$ au troisième trimestre 2008 par rapport à la même période de 2007.
- Si l'on exclut le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media et l'impact lié à la charge d'options consolidée, et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licence de la partie II, la hausse du bénéfice d'exploitation au troisième trimestre 2008 s'est établie à 10,9 %, contre 20,5 % pour la même période de 2007.

Bénéfice net de 45,6 M\$ (0,70 \$ par action de base) au troisième trimestre 2008, contre une perte nette de 35,2 M\$ (0,55 \$ par action de base) au même trimestre de 2007.

- Cet écart favorable de 80,8 M\$ (1,25 \$ par action de base) s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 115,5 M\$ lié aux résultats d'exploitation des activités abandonnées ;
 - l'augmentation de 20,6 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Contrebalancés en partie par :

- la variation défavorable de 43,5 M\$ des gains et pertes sur réévaluation et conversion d'instruments financiers ;
- la hausse de 7,6 M\$ des frais financiers liée principalement à la hausse du niveau de l'endettement de Quebecor Media ;
- la hausse de 4,5 M\$ de la charge d'amortissement.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 42,4 M\$ au troisième trimestre 2008 (0,65 \$ par action de base), contre 42,1 M\$ (0,65 \$ par action de base) à la même période de 2007, soit une augmentation de 0,3 M\$.

Charge d'amortissement de 77,5 M\$, en hausse de 4,5 M\$.

- L'augmentation s'explique surtout par les importants investissements en immobilisations réalisés en 2007 et en 2008, en particulier dans les secteurs Câblodistribution et Journaux, et par l'acquisition d'Osprey Media. .

Frais financiers de 74,0 M\$, en hausse de 7,6 M\$.

- Cette augmentation s'explique principalement par l'impact de la hausse du niveau moyen d'endettement de Quebecor Media pour une augmentation de la charge d'intérêt de 11,1 M\$, et ce, malgré une baisse des taux d'intérêt de base, contrebalancée en partie par la hausse de 2,5 M\$ des intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations et autres actifs.
- La hausse du niveau moyen d'endettement de Quebecor Media au troisième trimestre 2008 s'explique principalement par l'émission par Vidéotron ltée (« Vidéotron »), le 15 avril 2008, de billets de premier rang d'un capital global de 455,0 M\$US.

Gain sur réévaluation et conversion d'instruments financiers de 4,4 M\$, contre un gain de 47,9 M\$ au troisième trimestre 2007, soit un écart défavorable de 43,5 M\$ qui s'explique comme suit :

- l'écart défavorable de 41,5 M\$ lié aux gains non réalisés sur la juste valeur des débetures échangeables ;
- l'effet défavorable de 2,0 M\$ lié à la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, dû à la fluctuation des courbes d'intérêt et des risques de contrepartie.

Provision pour rationalisation des activités d'exploitation et autres charges spéciales de 2,0 M\$, contre 3,0 M\$ au troisième trimestre 2007.

- Cette provision de 2,0 M\$ au troisième trimestre 2008 est attribuable à l'abolition de postes dans certaines publications du secteur Journaux.
- Au troisième trimestre 2007, la provision avait trait principalement au projet d'acquisition de nouvelles presses et aux programmes de réduction volontaire d'effectifs et de rationalisation de l'étape de collecte de l'information dans le secteur Journaux.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 38,7 M\$ (taux d'imposition effectif de 30,1 %), contre 42,9 M\$ au troisième trimestre 2007 (taux d'imposition effectif de 26,4 %).

- La hausse du taux d'imposition effectif s'explique surtout par l'impact de la base d'imposition réduite applicable aux gains non réalisés sur la juste valeur des débetures échangeables. Ces gains ont été de 1,0 M\$ au troisième trimestre 2008, contre 42,5 M\$ au même trimestre de 2007.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media inc.

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media ont totalisé 121,8 M\$ au troisième trimestre 2008, contre des flux de 100,9 M\$ à la même période de 2007 (tableau 3).

- Cet écart favorable de 20,9 M\$ s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 32,8 M\$ dans la variation des actifs et passifs d'exploitation expliqué principalement par une augmentation des intérêts courus à payer ;
 - l'augmentation de 21,3 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Partiellement contrebalancés par :

- une augmentation de 27,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations, expliquée surtout par les investissements du secteur Câblodistribution dans la modernisation de son réseau et les investissements du secteur Journaux dans la réalisation de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses ;
- une hausse de 6,3 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt principalement attribuable à l'impact de la hausse du niveau d'endettement.

Tableau 3

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media inc. (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois		Neuf mois	
	terminés les 30 septembre		terminés les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs :				
Câblodistribution	109,6 \$	93,7 \$	286,0 \$	231,6 \$
Journaux	29,1	42,3	107,6	101,6
Télédiffusion	2,8	9,1	28,5	27,6
Loisir et divertissement	6,8	8,1	3,7	15,4
Technologies et communications interactives	(0,2)	0,3	(0,5)	0,2
Internet – Portails	(3,6)	0,3	(6,5)	1,0
Siège social et autres	0,4	(2,1)	2,4	2,5
	144,9	151,7	421,2	379,9
Portion monétaire de la charge d'intérêt ¹	(65,7)	(59,4)	(203,1)	(157,0)
Portion monétaire de la provision pour restructuration des activités d'exploitation et autres charges spéciales	(2,0)	(3,0)	(4,3)	(14,7)
Impôts exigibles	1,1	(3,4)	(1,2)	2,7
Autres	(2,3)	2,0	(0,1)	(0,7)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	45,8	13,0	(103,0)	(41,5)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	121,8 \$	100,9 \$	109,5 \$	168,7 \$

¹ Intérêts sur la dette à long terme et autres dépenses d'intérêt, moins les intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations et autres actifs.

Tableau 4

Conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media inc.

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois		Neuf mois	
	terminés les 30 septembre		terminés les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies (tableau 3)	121,8 \$	100,9 \$	109,5 \$	168,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	130,2	102,7	389,5	300,4
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,2)	(0,8)	(1,6)	(3,6)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	251,8 \$	202,8 \$	497,4 \$	465,5 \$

COMPARAISON DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2008 ET DE 2007

Analyse des résultats consolidés de Quebecor inc.

Revenus de 2,73 G\$, en hausse de 326,5 M\$ (13,6 %).

- Augmentation dans les secteurs Câblodistribution (205,4 M\$ ou 18,3 % des revenus du secteur) due à la hausse de la clientèle à l'ensemble des services, Journaux (124,1 M\$ ou 17,2 %) en raison surtout de l'impact de l'acquisition d'Osprey Media, Télédiffusion (18,4 M\$ ou 6,3 %), Internet – Portails (3,7 M\$ ou 10,7 %) et Technologies et communications interactives (3,7 M\$ ou 6,0 %).
- Diminution dans le secteur Loisir et divertissement (24,9 M\$ ou -11,0 %).

Bénéfice d'exploitation de 810,9 M\$, soit une hausse de 139,7 M\$ (20,8 %) expliquée par :

- l'augmentation du bénéfice d'exploitation de 132,4 M\$ (19,6 %) dans Quebecor Media.
 - Progression dans les secteurs Câblodistribution (112,1 M\$ ou 24,0 % du bénéfice d'exploitation du secteur), Journaux (21,2 M\$ ou 14,2 %) et Télédiffusion (7,3 M\$ ou 19,9 %).
 - Diminution dans les secteurs Loisir et divertissement (7,3 M\$ ou -43,7 %), Internet – Portails (2,3 M\$ ou -56,1 %) et Technologies et communications interactives (0,7 M\$ ou -25,0 %).
 - Écart défavorable de 33,3 M\$ (dont 25,9 M\$ dans le secteur Câblodistribution et 7,4 M\$ dans le secteur Télédiffusion) lié à la comptabilisation au deuxième trimestre 2008 d'une charge rétroactive pour droits de licence de la partie II du CRTC à la suite de la décision rendue le 29 avril 2008 par la Cour d'appel fédérale de renverser le jugement de la Cour fédérale relativement à ces coûts. Le jugement de la Cour fédérale était favorable à Quebecor Media et avait entraîné un renversement, au troisième trimestre 2007, de la provision courante des droits de licence de la partie II (pour plus de détails, voir également ci-dessous « Droits de licence de la partie II » dans l'analyse des résultats des secteurs Câblodistribution et Télédiffusion).
 - Malgré la hausse du bénéfice d'exploitation en 2008, la juste valeur de Quebecor Media, établie en fonction de comparables sur le marché, a connu une baisse au cours des neuf premiers mois de 2008 par rapport à une hausse à la même période de 2007. Cette baisse de la juste valeur de Quebecor Media a entraîné une diminution de 37,9 M\$ de la charge d'options d'achat d'actions consolidée.
- La variation favorable de 15,2 M\$ de la charge d'options d'achat d'actions au niveau corporatif de Quebecor, contrebalancée en partie par la réduction des honoraires de gestion et l'impact défavorable du renversement d'ajustements de consolidation par suite de la déconsolidation de Quebecor World (voir la section « Activités abandonnées – Quebecor World Inc. » au début de ce rapport de gestion).

- Si l'on exclut le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media et l'impact lié à la charge d'options consolidée, et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licence de la partie II, la hausse du bénéfice d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2008 s'est établie à 13,6 %, contre 20,6 % pour la même période de 2007.

Bénéfice net de 531,0 M\$ (8,25 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2008, contre une perte nette de 6,6 M\$ (0,10 \$ par action de base) à la même période de 2007.

- Cet écart favorable de 537,6 M\$ (8,35 \$ par action de base) s'explique surtout par :
 - la variation favorable de 523,3 M\$ des résultats d'exploitation des activités abandonnées ;
 - l'augmentation de 139,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la baisse de 10,4 M\$ de la provision pour rationalisation des activités d'exploitation et autres charges spéciales.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de 47,5 M\$ des frais financiers ;
- l'augmentation de 44,0 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
- la hausse de 26,5 M\$ de la part des actionnaires sans contrôle ;
- l'augmentation de 20,8 M\$ de la charge d'amortissement.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 118,1 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008 (1,84 \$ par action de base), contre 96,2 M\$ (1,49 \$ par action de base) à la même période de 2007, soit une hausse de 21,9 M\$ (0,35 \$ par action de base), ou de 22,8 %.

Charge d'amortissement de 235,9 M\$, soit une hausse de 20,8 M\$ expliquée par les mêmes facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre.

Frais financiers de 227,0 M\$, en hausse de 47,5 M\$.

- Cette augmentation s'explique principalement par l'impact de la hausse du niveau d'endettement pour une augmentation de la charge d'intérêt de 42,0 M\$.
- La hausse du niveau moyen d'endettement au cours des neuf premiers mois de 2008 s'explique surtout par :
 - l'émission par Vidéotron, le 15 avril 2008, de billets de premier rang d'un capital global de 455,0 M\$US ;
 - le financement, à compter d'août 2007, de l'acquisition d'Osprey Media, pour une contrepartie totale de 414,4 M\$ (exclusion faite des passifs assumés) ;
 - les dettes totalisant 161,8 M\$ assumées dans le cadre de l'acquisition d'Osprey Media en août 2007 ;
 - le financement du remboursement, en octobre 2007, du passif de 106,0 M\$ lié aux instruments financiers afférents à la facilité de crédit à terme « B » de Corporation Sun Media ;
 - le financement du remboursement, en juillet 2007, du Montant additionnel à payer pour une contrepartie totale de 127,2 M\$.

Gain sur réévaluation et conversion d'instruments financiers de 43,6 M\$, contre un gain de 40,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2007.

- Cet écart favorable de 3,0 M\$ s'explique par :
 - l'impact initial de 16,5 M\$, au deuxième trimestre 2008, à la suite d'un changement d'estimations comptables relativement à la juste valeur des instruments financiers dérivés, pour refléter les faits nouveaux sur les marchés et les récentes interprétations comptables (*voir* la section « Modifications aux conventions comptables et changements aux estimations comptables ») ;
 - l'écart favorable de 14,3 M\$ lié à la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers dérivés dû à la fluctuation des courbes d'intérêt et des risques de contrepartie.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 27,8 M\$ lié aux gains non réalisés sur la juste valeur des débetures échangeables.

Provision pour rationalisation des activités d'exploitation et autres charges spéciales de 4,3 M\$, contre 14,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2007, soit un écart favorable de 10,4 M\$.

- La provision de 4,3 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008 est attribuable à l'abolition de postes dans certaines publications du secteur Journaux.
- Pour les neuf premiers mois de 2007, la provision avait trait principalement au projet d'acquisition de nouvelles presses et aux programmes de réduction volontaire d'effectifs et de rationalisation de l'étape de collecte de l'information dans le secteur Journaux.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 109,0 M\$ (taux d'imposition effectif de 28,1 %), contre 65,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2007 (taux d'imposition effectif de 21,5 %).

- L'écart défavorable s'explique principalement par :
 - la hausse de 84,8 M\$ du bénéfice avant impôts sur le bénéfice ;
 - la reconnaissance au deuxième trimestre 2007 d'avantages fiscaux totalisant environ 10,5 M\$ relativement à l'adoption en troisième lecture par le gouvernement fédéral du Canada d'un multiple supérieur de conversion en pertes autres qu'en capital des avantages fiscaux liés aux impôts de la partie VI.1. Ces avantages fiscaux, qui ont été acquis de Quebecor World, ont trait à des impôts que les entreprises doivent verser sur les dividendes privilégiés payés au cours d'un exercice financier.
 - la combinaison de taux d'impôts sur les différentes composantes des gains et pertes sur instruments financiers et instruments financiers dérivés et sur conversion d'instruments financiers, y compris les gains non réalisés sur la juste valeur des débetures échangeables.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media inc.

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media ont totalisé 109,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2008, contre des flux de 168,7 M\$ à la même période de 2007 (tableau 3).

- Cet écart défavorable de 59,2 M\$ s'explique surtout par :
 - une augmentation de 61,5 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par les déboursés de 91,5 M\$ effectués à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, contrebalancée en partie par une augmentation des intérêts courus à payer ;
 - une augmentation de 89,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations, principalement due aux investissements du secteur Câblodistribution dans son réseau et à la réalisation de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses ;
 - une augmentation de la portion monétaire de la charge d'intérêt de 46,1 M\$ surtout attribuable à l'impact de la hausse du niveau d'endettement.

Partiellement contrebalancées par :

- la hausse de 132,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
- la baisse de 10,4 M\$ de la portion monétaire de la provision pour restructuration des activités d'exploitation et autres charges spéciales.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Secteur Câblodistribution

Troisième trimestre 2008

Revenus de 452,6 M\$, soit une progression de 58,0 M\$ (14,7 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 203,0 M\$, soit une hausse de 17,8 M\$ (9,6 %) attribuable à l'impact de l'augmentation de la clientèle, à l'incidence favorable de la croissance de la clientèle d'illico télé numérique sur les revenus d'illico sur demande, de la télévision payante et des terminaux, et à la croissance de la clientèle au forfait haute définition (« HD »).
 - Revenus du service illico télé numérique de 106,1 M\$, exclusion faite des revenus de certains services connexes, en hausse de 18,6 M\$ (21,3 %). Les résultats obtenus par illico télé numérique ont été contrebalancés en partie par la baisse de revenus provenant des services de télédistribution analogique.
- Revenus des services d'accès Internet de 123,3 M\$, en hausse de 17,0 M\$ (16,0 %). Cet écart favorable s'explique principalement par l'augmentation de la clientèle, mais aussi par une hausse de la consommation.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 72,7 M\$, soit une hausse de 20,7 M\$ (39,8 %) provenant surtout de la progression de la clientèle à ce service, de même que de la hausse des revenus des appels interurbains.
- Revenus du service de téléphonie sans fil de 8,2 M\$, en hausse de 2,9 M\$ (54,7 %), due principalement à la croissance de la clientèle.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 13,6 M\$, en baisse de 0,5 M\$ (-3,5 %).

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 81,01 \$, contre 72,66 \$ au même trimestre de 2007, en hausse de 8,35 \$ (11,5 %).

Statistiques de clientèles

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 31 500 clients (1,9 %) au troisième trimestre 2008 (contre 31 800 clients au même trimestre de 2007) et de 75 200 clients (4,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2008 (tableau 5). Au 30 septembre 2008, les services de télédistribution du secteur Câblodistribution desservaient 1 691 500 clients, soit un taux de pénétration des résidences de 66,8 %, en regard de 65,0 % un an auparavant (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences desservies par le réseau de câblodistribution du secteur Câblodistribution, soit 2 532 300 résidences à la fin de septembre 2008).

- À la fin du troisième trimestre 2008, illico télé numérique desservait 876 700 clients. Le service illico télé numérique a recruté 46 200 clients au troisième trimestre 2008, en hausse de 5,6 % (contre une progression de 41 200 clients au troisième trimestre 2007). Sur une période de 12 mois, ce service a recruté 156 400 clients (21,7 %). Au 30 septembre 2008, le taux de pénétration des résidences par le service illico télé numérique s'élevait à 34,6 %, contre 29,0 % un an auparavant.
- Le service de télédistribution analogique a subi une diminution de 14 700 clients (-1,8 %) au troisième trimestre 2008 (contre une baisse de 9 400 clients au trimestre correspondant de 2007). Sur une période de 12 mois, ce service a subi une diminution de 81 200 clients (-9,1 %), surtout en raison de la migration de cette clientèle vers illico télé numérique.

Accès Internet – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble a franchi le cap du million au troisième trimestre et se chiffrait à 1 031 400 clients au 30 septembre 2008, en hausse de 42 500 clients (4,3 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 45 000 clients au troisième trimestre de 2007). Pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2008, le service d'accès Internet par câble a recruté 132 500 clients (14,7 %) (tableau 5). Au 30 septembre 2008, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences de 40,7 %, en regard de 36,1 % au 30 septembre 2007.

Téléphonie par câble – À la fin de septembre 2008, ce service comptait 797 900 clients, en hausse de 55 000 clients (7,4 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 70 100 clients au troisième trimestre 2007). Ce service a recruté 224 100 clients (39,1 %) depuis la fin du troisième trimestre 2007 (tableau 5). Au 30 septembre 2008, le service de téléphonie IP affichait un taux de pénétration des résidences de 31,5 %, contre 23,1 % un an auparavant.

Téléphonie sans fil – Au 30 septembre 2008, le nombre de lignes à ce service s'établissait à 58 600 lignes, contre 54 600 lignes à la fin du mois de juin 2008, soit une augmentation de 4 000 lignes (7,3 %) par rapport à une hausse de 8 000 lignes au troisième trimestre 2007. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 19 900 lignes pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2008.

Tableau 5

Statistiques de la clientèle du secteur Câblodistribution à la fin de chaque trimestre depuis la fin de décembre 2006

(en milliers de clients)

	Sept. 2008	Juin 2008	Mars 2008	Déc. 2007	Sept. 2007	Juin 2007	Mars 2007	Déc. 2006
Télédistribution								
Analogique	814,8	829,5	849,4	869,9	896,0	905,4	929,8	948,8
Numérique	876,7	830,5	802,8	768,2	720,3	679,1	652,9	623,6
Total de la								
télédistribution	1 691,5	1 660,0	1 652,2	1 638,1	1 616,3	1 584,5	1 582,7	1 572,4
Internet par câble	1 031,4	988,9	965,3	933,0	898,9	853,9	827,9	792,0
Téléphonie par câble	797,9	742,9	691,6	636,4	573,8	503,7	448,7	397,8
Téléphonie sans fil	58,6	54,6	49,9	45,1	38,7	30,7	20,3	11,8

Bénéfice d'exploitation du secteur Câblodistribution de 201,0 M\$ au troisième trimestre 2008, en hausse de 28,7 M\$ (16,7 %).

- Cette hausse est surtout attribuable à :
 - la croissance de la clientèle à tous les services ;
 - la hausse de la consommation et des revenus des appels interurbains en téléphonie ;
 - la variation favorable de 7,0 M\$ de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Media. Cette charge est imputée aux différents secteurs d'exploitation sous forme d'une charge directe pour refléter la participation au régime des gestionnaires du secteur et sous forme d'honoraires de gestion.

Contrebalancées en partie par :

- l'écart défavorable de 11,4 M\$ attribuable au renversement, au troisième trimestre 2007, de la provision courante des droits de licence de la partie II du CRTC à la suite d'un avis publié le 1^{er} octobre 2007 dans lequel le CRTC indiquait son intention de ne pas exiger le paiement des droits de licence dû le 30 novembre 2007 à la suite de la décision de la Cour fédérale. La Cour d'appel fédérale a toutefois renversé cette décision le 29 avril 2008 (*voir* ci-dessous « Droits de licence de la partie II »).
- Si l'on exclut la variation favorable de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licence de la partie II, le bénéfice d'exploitation du secteur a augmenté de 19,4 % au troisième trimestre 2008, contre une hausse de 25,1 % au même trimestre de 2007.

Les coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Câblodistribution, exprimés en pourcentage des revenus, ont représenté 55,6 % au troisième trimestre 2008, contre 56,3 % à la même période de 2007. Les coûts d'exploitation en proportion des revenus ont connu une légère diminution pour les raisons suivantes :

- l'importance de la composante fixe de ces coûts qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus ;
- l'impact marginal sur les coûts des hausses de la consommation et des appels interurbains ;

- la hausse des droits de licence de la partie II a été contrebalancée en bonne partie par la variation favorable de la charge d'options.

Neuf premiers mois de 2008

Revenus de 1,33 G\$, soit une hausse de 205,4 M\$ (18,3 %) surtout en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre.

- Revenus totaux des services de télédistribution de 601,8 M\$, soit une hausse de 56,9 M\$ (10,4 %).
 - Revenus du service illico télé numérique de 311,2 M\$, exclusion faite des revenus de certains services connexes, en hausse de 62,1 M\$ (24,9 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 367,5 M\$, en hausse de 59,7 M\$ (19,4 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 207,6 M\$, soit une hausse de 71,4 M\$ (52,4 %).
- Revenus du service de téléphonie sans fil de 23,1 M\$, en hausse de 11,5 M\$ (99,1 %).
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron de 40,4 M\$, en hausse de 0,7 M\$ (1,8 %).

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 80,33 \$ pour les neuf premiers mois de 2008, contre 70,00 \$ à la même période de 2007, en hausse de 10,33 \$ (14,8 %).

Statistiques de clientèle

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 53 400 clients pendant les neuf premiers mois de 2008, contre une hausse de 43 900 clients à la même période de 2007.

- Hausse de 108 500 clients au service Illico télé numérique pour les neuf premiers mois de 2008, contre 96 700 clients à la même période de 2007.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 55 100 clients, contre une perte de 52 800 clients à la même période de 2007.

Accès Internet – Un total de 98 400 nouveaux clients ont été recrutés au service d'accès Internet par câble, contre 106 900 clients à la période correspondante de 2007.

Téléphonie par câble – Augmentation de 161 500 clients pour les neuf premiers mois de 2008, par rapport à une progression de 176 000 clients à la même période de 2007.

Téléphonie sans fil – Hausse de 13 500 lignes au cours des neuf premiers mois de 2008, contre une augmentation de 26 900 lignes à la même période de 2007.

Bénéfice d'exploitation de 579,1 M\$, en hausse de 112,1 M\$ (24,0 %).

- Cette hausse est surtout attribuable à :
 - la croissance de la clientèle de tous les services ;
 - la hausse de certains tarifs, de la consommation et des appels interurbains ;
 - la variation favorable de 26,0 M\$ de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Media.

Contrebalancées en partie par :

- l'écart défavorable de 25,9 M\$ lié à la comptabilisation, au deuxième trimestre 2008, d'une charge rétroactive pour droits de licence de la partie II du CRTC à la suite de la décision rendue par la Cour d'appel fédérale le 29 avril 2008, de renverser le jugement de la Cour fédérale relativement à ces droits. Le jugement de la Cour fédérale était favorable à Quebecor Media et avait entraîné le renversement, au troisième trimestre 2007, de la provision courante des droits de licence de la partie II (*voir ci-dessous* « Droits de licence de la partie II »).

- Si l'on exclut la variation favorable de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licence de la partie II, le bénéfice d'exploitation du secteur a augmenté de 23,1 % au cours des neuf premiers mois de 2008, contre une hausse de 27,3 % à la même période de 2007.

Les coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Câblodistribution, exprimés en pourcentage des revenus, ont représenté 56,5 % pour les neuf premiers mois de 2008, contre 58,5 % un an plus tôt. Cette baisse de 2,0 % s'explique principalement par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2008.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 109,6 M\$ au troisième trimestre 2008, contre 93,7 M\$ au même trimestre de 2007 (tableau 6), soit une hausse de 15,9 M\$.

- L'incidence positive de la hausse de 28,7 M\$ du bénéfice d'exploitation a été contrebalancée en partie par une augmentation de 13,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations, dont les investissements dans la modernisation du réseau.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 286,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008, contre 231,6 M\$ à la période correspondante de 2007 (tableau 6).

- Cette augmentation de 54,4 M\$ s'explique par la progression de 112,1 M\$ du bénéfice d'exploitation, contrebalancée en partie par une hausse de 58,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations par rapport à la même période de 2007, principalement attribuable aux investissements dans la modernisation du réseau.

Tableau 6 : secteur Câblodistribution

Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	201,0 \$	172,3 \$	579,1 \$	467,0 \$
Acquisitions d'immobilisations	(92,0)	(78,7)	(294,1)	(235,8)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	0,6	0,1	1,0	0,4
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	109,6 \$	93,7 \$	286,0 \$	231,6 \$

Droits de licence de la partie II

En 2003 et en 2004, des sociétés, y compris Vidéotron, ont poursuivi la Couronne devant la Cour fédérale, alléguant que les droits de licence de la partie II que les radiodiffuseurs doivent payer annuellement constituaient en fait et en droit une taxe non autorisée par la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada). Le 14 décembre 2006, la Cour fédérale a déclaré que ces droits constituaient une taxe illégale, que le CRTC devait cesser de les percevoir, mais a conclu que les sociétés demanderesse n'avaient pas droit à un remboursement des sommes déjà versées. Les demanderesse et la défenderesse ont toutes deux interjeté appel du jugement devant la Cour d'appel fédérale. Le 1^{er} octobre 2007, le CRTC a publié un document stipulant qu'il s'en tiendrait au jugement rendu et qu'il ne percevrait pas, en 2007 et durant les années à venir, les droits de licence de la partie II exigibles le 30 novembre de chaque année à moins qu'une Cour d'instance supérieure ne renverse le jugement de la Cour fédérale. Compte tenu de ces faits et du jugement de la Cour fédérale, le secteur Câblodistribution avait renversé au troisième trimestre 2007 son passif de 11,1 M\$ relativement aux droits de licence de la partie II pour la période du 1^{er} septembre 2006 au 30 septembre 2007 et avait cessé de comptabiliser ces droits.

Le 29 avril 2008, la Cour d'appel fédérale a rendu son jugement et a renversé le jugement de la Cour fédérale du 14 décembre 2006. En désaccord avec ce jugement, les demandresses ont déposé une demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême du Canada. Le CRTC a publiquement déclaré qu'il ne tentera pas de réclamer les droits de licence de la partie II jusqu'à la plus rapprochée des trois dates suivantes : a) refus de la demande d'autorisation de pourvoi par la Cour suprême du Canada, ou b) décision de la Cour suprême du Canada de maintenir le jugement de la Cour d'appel fédérale, ou c) règlement du litige entre les parties. La Compagnie croit au bien-fondé de sa demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême. Toutefois, en vertu du jugement de la Cour d'appel fédérale qui confirme le droit au CRTC de réclamer les droits de licence de la partie II auxquels la Compagnie est assujettie, le secteur Câblodistribution a comptabilisé au cours du deuxième trimestre 2008 un passif total de 19,5 M\$ relativement aux droits de licence de la partie II pour la période allant du 1^{er} septembre 2006 au 30 juin 2008. Depuis cette date, le secteur Câblodistribution inscrit une provision pour les charges des droits de licence de la partie II.

Secteur Journaux

Troisième trimestre 2008

Revenus de 270,8 M\$, en hausse de 11,3 M\$ (4,4 %).

- Osprey Media, dont l'acquisition a été complétée en août 2007, a généré des revenus de 52,4 M\$ de juillet à septembre 2008, comparativement à des revenus de 35,9 M\$ en août et septembre 2007, soit un écart favorable de 16,5 M\$ au troisième trimestre.
- En excluant l'impact de cette acquisition, les revenus totaux du secteur Journaux ont diminué de 5,2 M\$ (-2,3 %) au troisième trimestre 2008 : revenus publicitaires en baisse de 3,2 %, revenus de tirage stables, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 3,5 %.
- Les revenus des quotidiens urbains ont diminué de 1,3 % au troisième trimestre 2008, tandis qu'en excluant l'acquisition d'Osprey Media les revenus des journaux régionaux ont augmenté de 0,6 %.
- À l'intérieur du groupe des quotidiens urbains, les revenus des quotidiens gratuits se sont accrus de 12,1 %.

Bénéfice d'exploitation de 52,1 M\$, en baisse de 8,0 M\$ (-13,3 %).

- Osprey Media a généré un bénéfice d'exploitation de 10,0 M\$ de juillet à septembre 2008, comparativement à 9,3 M\$ en août et en septembre 2007, soit un écart favorable de 0,7 M\$ au troisième trimestre.
- En excluant l'impact d'Osprey Media, le bénéfice d'exploitation du secteur Journaux a affiché une baisse de 8,7 M\$ (-17,1 %)
- Cette baisse est surtout attribuable à :
 - l'impact de la baisse des revenus comparables ;
 - l'indexation des salaires ainsi que certaines charges salariales inhabituelles, dont les charges dans le cadre du plan de transition des ateliers d'impression en Ontario et au Québec ;
 - les investissements relatifs au lancement de Quebecor PagesMedia.

Contrebalancés en partie par :

- la variation favorable de 4,0 M\$ liée à la charge d'options d'achat d'actions.

Les coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Journaux, exprimés en pourcentage des revenus, ont représenté 80,8 % au troisième trimestre 2008, contre 76,8 % au trimestre correspondant de 2007. Cet écart s'explique surtout par :

- l'importance relative supérieure des coûts fixes dans un contexte de décroissance des revenus comparables ;
- les écarts de coûts défavorables décrits ci-dessus dans l'analyse du bénéfice d'exploitation.

Neuf premiers mois de 2008

Revenus de 845,7 M\$, en hausse de 124,1 M\$ (17,2 %).

- La hausse provient essentiellement de l'impact de l'acquisition d'Osprey Media (123,6 M\$) complétée en août 2007.
- En excluant l'impact de cette acquisition, les revenus totaux ont augmenté de 0,5 M\$ (0,1 %) : revenus publicitaires en baisse de 1,3 %, revenus de tirage en baisse de 5,3 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 36,3 %.
- Les revenus des quotidiens urbains ont diminué de 2,0 % au cours des neuf premiers mois de 2008, tandis qu'en excluant l'acquisition d'Osprey Media les revenus des journaux régionaux ont augmenté de 0,6 %.
- À l'intérieur du groupe des quotidiens urbains, les revenus des quotidiens gratuits se sont accrus de 23,8 % grâce aux bons résultats des quotidiens gratuits à Vancouver, à Montréal, à Calgary et à Edmonton.

Bénéfice d'exploitation de 170,5 M\$, en hausse de 21,2 M\$ (14,2 %).

- Osprey Media a généré un bénéfice d'exploitation de 34,8 M\$ de janvier à septembre 2008, comparativement à 9,3 M\$ en août et en septembre 2007, soit un écart favorable de 25,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008.
- En excluant l'impact d'Osprey Media, le bénéfice d'exploitation du secteur Journaux a diminué de 4,3 M\$ (-3,1 %).
- Cette diminution est principalement attribuable à :
 - l'impact de la baisse des revenus comparables de publicité et de tirage ;
 - l'indexation des salaires ainsi que certaines charges salariales inhabituelles, dont les charges dans le cadre du plan de transition des ateliers d'impression en Ontario et au Québec ;
 - les investissements relatifs au lancement de Quebecor PagesMedia.

Contrebalancés en partie par :

- l'incidence favorable de 10,4 M\$ de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Media ;
- la baisse des coûts du papier de 8,9 M\$.
- Les pertes d'exploitation combinées des quotidiens gratuits ont diminué de 16,5 % pour les neuf premiers mois de 2008 par rapport à la même période de 2007.

Les coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Journaux, exprimés en pourcentage des revenus, ont représenté 79,8 % pour les neuf premiers mois de 2008, contre 79,3 % à la même période de 2007.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation de 29,1 M\$ au troisième trimestre 2008, contre 42,3 M\$ à la même période de 2007 (tableau 7).

- Cette baisse de 13,2 M\$ provient de la diminution de 8,0 M\$ du bénéfice d'exploitation et de la hausse de 4,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations dans le cadre de la réalisation de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 107,6 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008, contre 101,6 M\$ pour la même période de 2007 (tableau 7).

- Cette hausse de 6,0 M\$ provient surtout de l'augmentation de 21,2 M\$ du bénéfice d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse de 15,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations due essentiellement à la réalisation de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses.

Tableau 7 : secteur Journaux
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	52,1 \$	60,1 \$	170,5 \$	149,3 \$
Acquisitions d'immobilisations	(22,6)	(17,8)	(63,1)	(47,7)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,4)	—	0,2	—
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	29,1 \$	42,3 \$	107,6 \$	101,6 \$

Contrat d'impression d'annuaires téléphoniques

Un contrat à long terme d'impression d'annuaires a été annulé le 1^{er} octobre 2008 par Quebecor World, la partie cliente au contrat. Ce contrat avait été signé le 9 octobre 2007 et couvrait une période de 10 années, pour des revenus annuels estimés à environ 11,0 M\$. L'avis de résiliation a été donné par Quebecor World en vertu des pouvoirs lui ayant été accordés par la Cour dans une ordonnance rendue le 21 janvier 2008 en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. La Compagnie produira une preuve de réclamation auprès du contrôleur nommé par la Cour en vue d'être indemnisée pour les dommages subis par la résiliation prématurée de ce contrat.

Secteur Télédiffusion

Troisième trimestre 2008

Revenus de 92,3 M\$, en hausse de 0,7 M\$ (0,8 %).

- Les revenus de diffusion ont augmenté de 3,6 M\$, ce qui s'explique principalement par :
 - une augmentation des revenus de vidéo sur demande au Réseau TVA et de certains autres revenus ;
 - une hausse des revenus d'abonnement et des revenus publicitaires des chaînes spécialisées (Mystère, ARGENT, Prise 2, LCN, mentv, Mystery et Les idées de ma maison).
- Les revenus de distribution ont diminué de 1,2 M\$, ce qui s'explique surtout par une baisse des revenus de vidéo et des ventes de produits télévisuels par rapport à la même période de 2007.
- Les revenus d'édition ont diminué de 2,1 M\$, en raison principalement de la baisse des revenus publicitaires et la diminution des revenus en kiosque.

Bénéfice d'exploitation de 10,8 M\$, en baisse de 1,0 M\$ (-8,5 %), ou en hausse de 2,2 M\$ en excluant l'impact défavorable dû au renversement, au troisième trimestre 2007, de la provision courante des droits de licence de la partie II du CRTC.

- Bénéfice d'exploitation en hausse de 1,2 M\$ pour les activités de diffusion, ce qui s'explique par les incidences favorables de :
 - la hausse des revenus des chaînes spécialisées ;
 - la diminution des coûts de contenu au Réseau TVA et à Sun TV ;
 - la baisse des frais de vente et d'administration au Réseau TVA.

Contrebalancées en partie par :

- l'impact défavorable de 3,2 M\$ attribuable au renversement, au troisième trimestre 2007, de la provision courante des droits de licence de la partie II du CRTC à la suite d'un avis qui avait été publié le 1^{er} octobre 2007 dans lequel le CRTC indiquait son intention de ne pas exiger le paiement des droits de licence dus le 30 novembre 2007 à la suite de la décision de la Cour fédérale. La Cour d'appel fédérale a toutefois renversé cette décision le 29 avril 2008 (*voir* ci-dessous « Droits de licence de la partie II »).
- Le bénéfice d'exploitation des activités de distribution a présenté un écart défavorable de 1,8 M\$, surtout attribuable à la diminution des revenus et à des frais de promotion pour des films en salle dont la sortie est prévue au quatrième trimestre 2008.
- Bénéfice d'exploitation des activités d'édition en baisse de 0,5 M\$, occasionné principalement par la baisse des revenus.

Les coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion, exprimés en pourcentage des revenus, ont représenté 88,3 % au troisième trimestre 2008, contre 87,1 % au trimestre correspondant de 2007. Cet écart s'explique pour l'essentiel par l'incidence favorable, au troisième trimestre 2007, du renversement de la charge sur les droits de licence de la partie II du CRTC.

Neuf premiers mois de 2008

Revenus de 309,8 M\$, en hausse de 18,4 M\$ (6,3 %).

- Les revenus de diffusion ont augmenté de 18,4 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - une augmentation des revenus publicitaires, de la vidéo sur demande, et des autres revenus au Réseau TVA ;
 - une hausse des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées ;
 - une progression des revenus provenant de l'Internet, de la production commerciale et de Shopping TVA.
- Les revenus de distribution ont diminué de 0,8 M\$, surtout attribuable à une baisse des revenus en salle et en vidéo, contrebalancée en partie par une hausse des ventes de produits télévisuels.
- Les revenus d'édition ont diminué de 0,8 M\$, expliqué principalement par la baisse des revenus publicitaires et des revenus en kiosque, contrebalancée en partie par l'augmentation des activités d'édition sur mesure.

Bénéfice d'exploitation de 43,9 M\$, en hausse de 7,3 M\$ (19,9 %), ou en hausse de 14,7 M\$ en excluant l'impact défavorable dû au renversement, au troisième trimestre 2007, de la provision courante pour les droits de licence de la partie II du CRTC par suite du jugement favorable rendu par la Cour fédérale ainsi qu'à la comptabilisation, au deuxième trimestre 2008, d'une charge rétroactive pour droits de licence à la suite de la décision défavorable rendue par la Cour d'appel fédérale.

- Bénéfice d'exploitation des activités de diffusion en hausse de 5,6 M\$ qui s'explique surtout par :
 - l'impact de la croissance des revenus du Réseau TVA, des chaînes spécialisées et de Sun TV ;
 - la baisse des frais de vente et d'administration au Réseau TVA.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact défavorable de 7,4 M\$ lié à la comptabilisation, au deuxième trimestre 2008, d'une charge rétroactive pour droits de licence de la partie II du CRTC à la suite de la décision rendue par la Cour d'appel fédérale, le 29 avril 2008, de renverser ce jugement de la Cour fédérale relativement à ces droits. Le jugement de la Cour fédérale était favorable à Quebecor Media et avait entraîné le renversement, au troisième trimestre 2007, de la provision courante des droits de licence de la partie II (*voir* ci-dessous « Droits de licence de la partie II »).

- Le bénéfice d'exploitation des activités de distribution a présenté une incidence favorable de 0,3 M\$ occasionnée surtout par l'impact de la hausse des ventes de produits télévisuels et par les coûts liés au lancement d'un plus grand nombre de films au cours des neuf premiers mois de 2007, par rapport à la même période de 2008, atténués en partie par la baisse des revenus en vidéo.
- Les activités d'édition ont généré un bénéfice d'exploitation en hausse de 1,2 M\$, principalement attribuable à la réduction des frais de publicité, de marketing et de distribution, contrebalancée en partie par l'impact défavorable de la baisse des revenus.

Les coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion, exprimés en pourcentage des revenus, ont représenté 85,8 % au cours des neuf premiers mois de 2008, contre 87,4 % à la même période de 2007. Cette diminution des coûts, en proportion des revenus, s'explique comme suit :

- l'importance relative inférieure des coûts fixes dans un contexte de croissance des revenus comparables, contrebalancée en partie par l'impact défavorable de la charge pour droits de licence de la partie II.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation de 2,8 M\$ au troisième trimestre 2008, contre des flux de 9,1 M\$ à la même période de 2007 (tableau 8).

- L'écart défavorable de 6,3 M\$ s'explique surtout par la hausse de 4,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations expliquée principalement par les investissements relatifs au passage à la télévision en mode HD, de même que par la baisse du bénéfice d'exploitation de 1,0 M\$.

Flux de trésorerie d'exploitation de 28,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008, comparativement à 27,6 M\$ pour la même période de 2007 (tableau 8).

- L'impact de la hausse de 7,3 M\$ du bénéfice d'exploitation a été atténué par une augmentation des acquisitions d'immobilisations, surtout occasionnée par les investissements relatifs au passage à la télévision en mode HD et par l'achat d'équipements informatiques.

Tableau 8 : secteur Télédiffusion
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois		Neuf mois	
	terminés les 30 septembre		terminés les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	10,8 \$	11,8 \$	43,9 \$	36,6 \$
Acquisitions d'immobilisations	(8,0)	(3,4)	(15,4)	(9,7)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	—	0,7	—	0,7
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	2,8 \$	9,1 \$	28,5 \$	27,6 \$

Droits de licence de la partie II

Compte tenu des faits décrits à la section « Droits de licence de la partie II » de l'analyse du secteur Câblodistribution qui s'appliquent également au secteur Télédiffusion, celui-ci avait renversé au troisième trimestre 2007 son passif de 3,2 M\$ relativement à ces droits pour la période du 1^{er} septembre 2006 au 30 septembre 2007 et avait cessé de comptabiliser ces droits.

Le secteur Télédiffusion a également comptabilisé au cours du deuxième trimestre 2008 un passif total de 5,7 M\$ relativement aux droits de licence de la partie II pour la période allant du 1^{er} septembre 2006 au 30 juin 2008. Depuis cette date, le secteur Télédiffusion inscrit une provision pour les charges des droits de licence de la partie II.

Secteur Loisir et divertissement

Troisième trimestre 2008

Revenus de 75,2 M\$, en baisse de 4,4 M\$ (-5,5 %).

- Baisse de 7,3 % des revenus de Groupe Livre Quebecor Media inc. (« Groupe Livre Quebecor Media ») qui s'explique surtout par un niveau d'activité inférieur en distribution au troisième trimestre 2008 en regard du même trimestre de 2007 et par une diminution des ventes dans le domaine scolaire.
- Baisse de 3,1 % des revenus de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault »). L'impact de l'augmentation des revenus de captation en production, à la suite du succès du spectacle de Paul McCartney lors des festivités du 400^e anniversaire de la ville de Québec, et de la hausse des ventes des magasins Archambault, essentiellement attribuables à l'ouverture d'un magasin à Laval (Québec), a été plus que contrebalancé par la diminution des revenus due au transfert des activités de vidéo sur demande dans le secteur Câblodistribution.

Bénéfice d'exploitation de 8,8 M\$, une baisse de 0,3 M\$ (-3,3 %) par rapport au troisième trimestre 2007, due principalement à une diminution de la marge brute dans les ventes au détail et à la hausse des frais d'exploitation de Groupe Archambault, combinées à la baisse des ventes de Groupe Livre Quebecor Media.

Neuf premiers mois de 2008

Revenus de 201,5 M\$, en baisse de 24,9 M\$ (-11,0 %).

- Baisse de 14,6 % des revenus de Groupe Livre Quebecor Media expliquée essentiellement par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2008.
- Baisse de 8,2 % des revenus de Groupe Archambault due surtout à un nombre inférieur de nouveaux albums en production et en distribution, ainsi qu'à la diminution des ventes au détail de produits musicaux.

Bénéfice d'exploitation de 9,4 M\$, en baisse de 7,3 M\$ (-43,7 %) attribuable principalement à l'incidence de la diminution des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation de 6,8 M\$ au troisième trimestre 2008, contre des flux de 8,1 M\$ à la même période de 2007 (tableau 9).

- Cet écart défavorable de 1,3 M\$ s'explique surtout par l'augmentation de 1,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations, essentiellement attribuable à l'ouverture du magasin Archambault de Laval (Québec).

Flux de trésorerie d'exploitation de 3,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008, contre des flux de 15,4 M\$ à la même période de 2007 (tableau 9).

- Cet écart défavorable de 11,7 M\$ s'explique principalement par :
 - la diminution de 7,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la hausse de 4,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout dans Groupe Archambault, attribuable pour l'essentiel à l'ouverture d'un magasin, de même qu'à l'agrandissement et à la rénovation de certains autres magasins.

Tableau 9 : secteur Loisir et divertissement
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	8,8 \$	9,1 \$	9,4 \$	16,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(2,0)	(1,0)	(5,7)	(1,4)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	—	—	—	0,1
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	6,8 \$	8,1 \$	3,7 \$	15,4 \$

Secteur Technologies et communications interactives

Troisième trimestre 2008

Revenus de 21,6 M\$, en hausse de 2,6 M\$ (13,7 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - l'impact de la hausse des activités auprès de clients en Europe, notamment en France et en Italie, en Asie et au Canada, et auprès de clients gouvernementaux au Québec, partiellement contrebalancées par une diminution des activités auprès de clients aux États-Unis.

Bénéfice d'exploitation de 1,0 M\$, soit une baisse de 0,4 M\$ (-28,6 %)

- Cette diminution s'explique surtout par :
 - l'impact de la baisse des revenus aux États-Unis, jumelée à l'augmentation de certains coûts liés au développement des marchés dans ce pays ;
 - l'écart défavorable attribuable à l'impact de la modification du régime d'options d'achat d'actions de Nurun inc. (« Nurun ») au troisième trimestre 2007.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la hausse des revenus au Canada, en Europe et en Asie, de même que ceux provenant de clients gouvernementaux au Québec.

Neuf premiers mois de 2008

Revenus de 65,6 M\$, en hausse de 3,7 M\$ (6,0 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - l'impact de la hausse des activités auprès de clients en Europe, en Asie et au Canada, partiellement contrebalancé par une diminution des activités auprès de clients gouvernementaux au Québec et la baisse des activités auprès de clients aux États-Unis.

Bénéfice d'exploitation de 2,1 M\$, en baisse de 0,7 M\$ (-25,0 %).

- Cette diminution s'explique principalement par :
 - l'impact de la diminution des revenus auprès de clients aux États-Unis et de clients gouvernementaux au Québec ;
 - l'écart défavorable dû à l'impact de la modification du régime d'options d'achat d'actions de Nurun au troisième trimestre 2007.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la hausse des revenus au Canada, en Europe et en Asie ;
- l'amélioration des marges bénéficiaires au Canada et en France.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 0,2 M\$ au troisième trimestre 2008, contre des flux positifs de 0,3 M\$ à la même période de 2007 (tableau 10).

- L'écart défavorable de 0,5 M\$ s'explique surtout par la baisse du bénéfice d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 0,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008, contre des flux positifs de 0,2 M\$ à la même période de 2007 (tableau 10), soit un écart défavorable de 0,7 M\$ également expliqué par la diminution du bénéfice d'exploitation.

Tableau 10 : secteur Technologies et communications interactives

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	1,0 \$	1,4 \$	2,1 \$	2,8 \$
Acquisitions d'immobilisations	(1,2)	(1,1)	(2,6)	(2,6)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(0,2) \$	0,3 \$	(0,5) \$	0,2 \$

Secteur Internet – Portails

Troisième trimestre 2008

Revenus de 13,1 M\$, en hausse de 1,6 M\$ (13,9 %).

- Augmentation de 21,6 % des revenus des portails généralistes attribuable principalement à la création et au maintien de sites Internet, dont les sites de compagnies apparentées, et à une augmentation des revenus de publicité.
- Hausse de 10,2 % des revenus des portails spécialisés, surtout attribuable à la croissance des revenus du site *autonet.ca*, due essentiellement à l'acquisition d'ASL Ltd.

Bénéfice d'exploitation de 0,5 M\$, soit une baisse de 0,5 M\$ (-50,0 %) expliquée pour l'essentiel par la hausse des frais d'exploitation, dont les frais de publicité, et les investissements dans de nouveaux produits.

Neuf premiers mois de 2008

Revenus de 38,3 M\$, en hausse de 3,7 M\$ (10,7 %).

- Hausses respectives de 13,3 % et 9,1 % des revenus des portails généralistes et spécialisés, expliquées essentiellement par les mêmes raisons que celles invoquées dans l'analyse des résultats du troisième trimestre.

Bénéfice d'exploitation de 1,8 M\$, soit une diminution de 2,3 M\$ (-56,1 %) surtout attribuable aux coûts de déploiement d'une nouvelle stratégie de développement des affaires.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 3,6 M\$ au troisième trimestre 2008, contre des flux positifs de 0,3 M\$ à la même période de 2007 (tableau 11).

- Cet écart défavorable de 3,9 M\$ s'explique par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations due principalement à des investissements dans des projets de développement informatique, et par la baisse du bénéfice d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 6,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008, contre des flux positifs de 1,0 M\$ à la période correspondante de 2007, soit un écart défavorable de 7,5 M\$ (tableau 11) qui s'explique pour l'essentiel par la stratégie de développement des affaires et d'investissements dans de nouveaux produits.

Tableau 11 : secteur Internet – Portails

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	0,5 \$	1,0 \$	1,8 \$	4,1 \$
Acquisitions d'immobilisations	(4,1)	(0,7)	(8,3)	(3,1)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(3,6) \$	0,3 \$	(6,5) \$	1,0 \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Exploitation

Troisième trimestre 2008

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 241,3 M\$ au troisième trimestre 2008, contre 195,0 M\$ au même trimestre de 2007.

- Cet écart favorable de 46,3 M\$ s'explique surtout par :
 - un écart favorable de 34,5 M\$ au niveau de la variation nette des actifs et passifs d'exploitation expliqué principalement par une augmentation des intérêts courus à payer ;
 - l'augmentation de 20,6 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Contrebalancés en partie par :

- une augmentation de 6,2 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêts surtout attribuable à la hausse du niveau de l'endettement.

Neuf premiers mois de 2008

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 466,2 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008, contre 446,1 M\$ à la même période de 2007.

- Cet écart favorable de 20,1 M\$ s'explique surtout par :
 - la hausse de 139,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la baisse de 10,4 M\$ de la portion monétaire de la provision pour restructuration des activités d'exploitation et autres charges spéciales.

Contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de 83,0 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation expliquée surtout par l'impact des déboursés de 91,5 M\$ effectués à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, contrebalancé en partie par l'augmentation des intérêts courus à payer ;
- une augmentation de 43,8 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêts principalement attribuable à l'impact de la hausse du niveau de l'endettement.

Fonds de roulement de Quebecor négatif de 128,9 M\$ au 30 septembre 2008, contre un fonds de roulement négatif de 1 150,4 M\$ au 31 décembre 2007.

- La stratégie de gestion de la dette explique la majeure partie de la situation déficitaire du fonds de roulement au 30 septembre 2008. Dans le cadre de la gestion de la trésorerie de la Compagnie, les encaissements de revenus reportés qui sont périodiques et renouvelables sont utilisés pour réduire les tirages sur les facilités de crédit renouvelables, lesquelles facilités sont comptabilisées dans la dette à long terme.
- L'enregistrement à court terme d'une partie importante de la dette de Quebecor World, due à la situation précaire de cette compagnie vis-à-vis ses créanciers, explique la partie la plus importante du déficit du fond de roulement consolidé de Quebecor inc. au 31 décembre 2007.

Financement

Dette consolidée des activités d'exploitation poursuivies de Quebecor en hausse de 848,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008.

- Cette hausse s'explique principalement par :
 - l'augmentation de 815,1 M\$ de la dette consolidée de Quebecor Media (dette à long terme plus les emprunts bancaires), expliquée surtout par :
 - l'émission par Vidéotron, le 15 avril 2008, de billets de premier rang d'un capital global de 455,0 M\$US pour un produit net de 447,8 M\$ (déduction faite des frais de financement) ;
 - l'augmentation des avances sur les facilités bancaires renouvelables, les facilités de crédit à long terme et les emprunts bancaires de Vidéotron et de Groupe TVA pour des montants totaux respectifs de 163,2 M\$ et de 42,4 M\$;
 - l'impact défavorable du taux de change estimé à 170,8 M\$. La hausse liée à ce facteur est contrebalancée par une baisse du passif lié aux ententes de swaps sur devises comptabilisés sous « Instruments financiers dérivés ».

Contrebalancés en partie par :

- les remboursements de dettes pour un montant total de 21,3 M\$, surtout dans Quebecor Media.
- La hausse de 32,9 M\$ de la dette de Quebecor.
- La hausse de la dette à long terme a servi à financer les paiements dans le cadre de l'achat de licences de services sans fil évolués (« SSFE »), pour une contrepartie de 554,6 M\$, les acquisitions d'immobilisations au niveau corporatif de Quebecor et les acquisitions d'entreprises, y compris les rachats de participation minoritaires dans Nurun, pour une contrepartie de 75,2 M\$, dans le cadre de sa privatisation, et dans Groupe TVA, pour une contrepartie de 51,4 M\$, dans le cadre de son offre de rachat importante auprès des actionnaires.
- Le passif net des activités poursuivies lié aux instruments financiers dérivés est passé de 538,5 M\$ au 31 décembre 2007 à 331,3 M\$ au 30 septembre 2008 (déduction faite d'un actif de 40,5 M\$ à cette date). La baisse du passif net est occasionnée par l'évolution du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain et par les changements d'estimations relativement à la juste valeur des instruments financiers dérivés (*voir* la section « Modifications aux conventions comptables et changements aux estimations comptables ») et a

été en partie contrebalancée par l'effet combiné défavorable de l'évolution des taux d'intérêts au Canada et aux États-Unis.

- 7 avril 2008 : Vidéotron a conclu des modifications visant sa facilité de crédit garantie de premier rang aux termes desquelles les engagements en vertu de cette facilité de crédit ont été portés de 450,0 M\$ à 575,0 M\$ et l'échéance prorogée jusqu'en avril 2012. Selon certaines conditions, Vidéotron pourra aussi bénéficier d'un engagement additionnel de 75,0 M\$, ce qui porterait l'engagement total à 650,0 M\$.

Investissement

Troisième trimestre 2008

Acquisitions d'immobilisations de 132,6 M\$ au troisième trimestre 2008, contre 109,3 M\$ au même trimestre de 2007.

- Cette hausse de 23,3 M\$ est surtout attribuable aux investissements du secteur Câblodistribution dans la modernisation de son réseau et à la réalisation de la deuxième partie du projet d'acquisition de nouvelles presses dans le secteur Journaux.

Acquisitions d'entreprises (y compris les rachats des participations minoritaires) de 8,2 M\$, contre 430,7 M\$ au troisième trimestre 2007.

- Au troisième trimestre 2007, Quebecor Media avait procédé à l'acquisition d'Osprey Media pour une contrepartie totale en espèces de 414,4 M\$ (exclusion faite des passifs assumés).

Acquisition d'autres éléments d'actif de 559,9 M\$ au troisième trimestre 2008, contre 0,1 M\$ au même trimestre de 2007.

- Cette hausse de 559,8 M\$ s'explique essentiellement par les déboursés réalisés par Quebecor Media au troisième trimestre 2008 dans le cadre de l'acquisition des 17 licences d'exploitation de son réseau de SSFE.

Neuf premiers mois de 2008

Acquisitions d'immobilisations de 399,3 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008, contre 317,2 M\$ à la même période de 2007.

- Cette hausse de 82,1 M\$ s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles évoquées plus haut dans l'analyse du troisième trimestre 2008.

Acquisitions d'entreprises (y compris les rachats des participations minoritaires) de 146,7 M\$, contre 436,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2007.

- Les acquisitions d'entreprises au cours des neuf premiers mois de 2008 sont les suivantes :
 - acquisition au premier trimestre 2008 des actions ordinaires de Nurun, qui n'étaient pas déjà détenues, pour une contrepartie totale en espèces de 75,2 M\$;
 - rachat au deuxième trimestre 2008 de 3 000 642 actions classe B de Groupe TVA pour une contrepartie totale en espèces de 51,4 M\$;
 - acquisition au cours des neuf premiers mois de 2008 de certaines entreprises, surtout dans les secteurs Internet -Portails et Journaux, pour une contrepartie en espèces totale de 15,1 M\$;
 - versement au premier trimestre 2008 d'un montant de 5,0 M\$ à titre de paiement dans le cadre de l'acquisition de Groupe Sogides inc., en 2005.

Acquisition d'autres éléments d'actif de 566,4 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008, contre 1,4 M\$ à la même période de 2007.

- Cette hausse de 565,0 M\$ s'explique essentiellement par la même raison que celle citée dans l'analyse des acquisitions d'autres éléments d'actif du troisième trimestre 2008.

Situation financière au 30 septembre 2008

Espèces et quasi-espèces des activités d'exploitation poursuivies de 7,6 M\$ pour Quebecor sur une base consolidée (11,8 M\$ au 31 décembre 2007), y compris les montants en fiducie qui étaient composés principalement de placements à court terme.

Dettes consolidées des activités d'exploitation poursuivies totalisant 4,00 G\$ au 30 septembre 2008, contre 3,15 G\$ au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 848,0 M\$ (voir la section « Financement » ci-dessus).

- Au 30 septembre 2008, la dette consolidée comprenait les dettes de 1,66 G\$ de Vidéotron (960,8 M\$ au 31 décembre 2007), de 255,4 M\$ de Corporation Sun Media (225,1 M\$ au 31 décembre 2007), de 132,4 M\$ d'Osprey Media (145,2 M\$ au 31 décembre 2007), de 98,6 M\$ de Groupe TVA (56,1 M\$ au 31 décembre 2007), de 1,71 G\$ de Quebecor Media (1,65 G\$ au 31 décembre 2007) et de 136,5 M\$ de Quebecor (103,6 M\$ au 31 décembre 2007).

Dividendes déclarés par le conseil d'administration de Quebecor :

- Le 6 novembre 2008, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé le 16 décembre 2008 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 novembre 2008.

La direction de la Compagnie est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler ses engagements en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution en vertu des régimes de retraite et de paiement de dividendes (ou de distributions) dans le futur.

La Compagnie et sa filiale Quebecor Media sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives en vertu d'ententes de financement. Les indicateurs clés des ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation). Au 30 septembre 2008, la Compagnie et sa filiale Quebecor Media respectaient tous les ratios financiers et clauses financières restrictives des principales conventions de financement.

Services sans fil évolués : le 10 septembre 2008, Quebecor Media a confirmé son intention d'investir entre 800,0 M\$ et 1,0 G\$ dans son réseau de SSFE au cours des quatre prochaines années et a précisé que ces montants englobent les coûts de réalisation de son réseau au Québec, les pertes liées aux opérations prévues dans les premières années de commercialisation ainsi que les déboursés déjà réalisés dans le cadre de l'acquisition des 17 licences d'exploitation pour un montant de 554,6 M\$. Quebecor Media prévoit financer les déboursés futurs à même les fonds générés par ses activités.

L'investissement vise la construction du nouveau réseau HSPA (*High Speed Packet Access*), dont la mise en service est prévue d'ici 12 à 18 mois. L'entreprise Nokia Siemens Networks a été choisie comme fournisseur de Vidéotron pour les cinq prochaines années.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2008, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation poursuivies comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements minimums exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 12.

Tableau 12
Obligations contractuelles de Quebecor inc. au 30 septembre 2008
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dettes à long terme	3 997,3	\$ 33,3	\$ 434,3	\$ 889,6	\$ 2 640,1
Paiement d'intérêts ¹	2 113,3	317,0	607,8	545,3	643,2
Contrats de location-exploitation	200,2	50,1	66,8	41,2	42,1
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	145,3	102,0	27,9	5,8	9,6
Instruments financiers dérivés ²	325,8	0,5	1,0	142,4	181,9
Total des obligations contractuelles	6 781,9	\$ 502,9	\$ 1 137,8	\$ 1 624,3	\$ 3 516,9

¹ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et taux d'intérêt des couvertures, et les taux de change des couvertures sur devises au 30 septembre 2008.

² Estimation des déboursés futurs liés à la couverture des taux de conversion des devises des instruments financiers dérivés.

Instruments financiers

Quebecor et sa filiale Quebecor Media disposent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements temporaires, des placements à long terme, une dette bancaire, des comptes fournisseurs, des charges à payer, une dette à long terme et des instruments financiers dérivés.

Dans le cours normal de leurs activités, la Compagnie et sa filiale Quebecor Media sont exposées à un certain nombre de risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et de change. La Compagnie et sa filiale font en sorte que leurs dettes viennent à échéance à différentes dates et qu'il existe un équilibre optimal entre les obligations portant intérêt à taux fixes et celles à taux variables afin d'atténuer les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt.

Au 30 septembre 2008, Quebecor Media se servait d'instruments financiers dérivés pour gérer les risques auxquels les exposent les taux de change et d'intérêt. Quebecor Media a conclu des contrats de change à terme et des ententes de swaps sur devises pour couvrir le risque de change de la totalité de sa dette à long terme libellée en dollars U.S. Quebecor Media utilise également des conventions d'échange de taux d'intérêt pour gérer le risque lié aux variations des taux d'intérêt sur la dette à long terme.

Quebecor Media a aussi conclu des contrats de change à terme pour couvrir, entre autres, ses achats planifiés, en dollars U.S., de décodeurs numériques et de modems et autres équipements du secteur Câblodistribution. En outre, elle a conclu des contrats de change à terme pour couvrir les paiements contractuels, en euros et en francs suisses, pour l'achat de presses et d'autres équipements connexes.

Quebecor Media ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée aux taux en vigueur sur le marché à la fin de la période et ajustée pour refléter le risque de non-exécution de la Compagnie (tableau 13).

Tableau 13 : Quebecor Media inc.
Juste valeur des instruments financiers dérivés
(en millions de dollars)

	30 septembre 2008	
	Valeur notionnelle	Valeur comptable et juste valeur actif (passif)
Instruments financiers dérivés :		
Ententes de swaps de taux d'intérêt	89,1 \$CA	(0,8) \$
Contrats à terme de devises :		
– En \$US	270,3 \$US	3,0
– En €	14,5 €	(0,5)
– En CHF	3,8 CHF	(0,1)
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	3 246,3 \$US	(332,9)

Au troisième trimestre 2008, Quebecor Media a enregistré une perte de 0,9 M\$ sur les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée (14,3 M\$ au troisième trimestre 2007). Par ailleurs, une perte de change de 3,4 M\$ (gain de 12,9 M\$ au troisième trimestre 2007) a été comptabilisée relativement aux instruments financiers couverts par ces instruments financiers dérivés. Au cours du troisième trimestre 2008, Quebecor Media a enregistré un gain de 7,7 M\$ sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur (6,8 M\$ au troisième trimestre 2007). Finalement, un gain de 39,9 M\$ a été inscrit aux autres éléments du résultat étendu au troisième trimestre 2008 relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (perte de 5,9 M\$ au troisième trimestre 2007).

Pour les neuf premiers mois de 2008, Quebecor Media a enregistré un gain de 14,8 M\$ sur les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée (perte de 41,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2007). Par ailleurs, une perte de change de 7,2 M\$ (gain de 28,8 M\$ lors des neuf premiers mois de 2007) a été comptabilisée relativement aux instruments financiers couverts par ces instruments financiers dérivés. Au cours des neuf premiers mois de 2008, Quebecor Media a enregistré un gain de 15,4 M\$ sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur (10,1 M\$ à la même période de 2007). Finalement, une perte de 1,2 M\$ a été inscrite aux autres éléments du résultat étendu au cours des neuf premiers mois de 2008 relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (0,5 M\$ à la même période de 2007).

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 14 présente les données du capital-actions de la Compagnie au 31 octobre 2008. De plus, 2 318 130 options d'achat d'actions de la Compagnie étaient en circulation au 31 octobre 2008.

Tableau 14 : capital-actions
(en actions et en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2008	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A (comportant droits de vote multiples)	21 855 371	9,7 \$
Actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote)	42 461 651	336,9 \$

Opérations entre apparentés

Au troisième trimestre 2008, la Compagnie a effectué des achats et a encouru des dépenses de loyer avec des compagnies apparentées pour un montant de 2,7 M\$ (3,1 M\$ au troisième trimestre 2007) compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie a effectué des ventes avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,1 M\$ au troisième trimestre 2008 (0,1 M\$ au troisième trimestre 2007). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours des neuf premiers mois de 2008, la Compagnie a effectué des achats et a encouru des dépenses de loyer avec des compagnies apparentées pour un montant de 6,8 M\$ (6,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2007) compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie a effectué des ventes avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2008 (0,2 M\$ à la même période de 2007). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Échéance de la dette à long terme

Au 30 septembre 2008, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

**Tableau 15 : dette à long terme de Quebecor inc.
Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre
(en millions de dollars canadiens)**

2009	33,3	\$
2010	256,6	
2011	177,7	
2012	283,2	
2013	606,4	
2014 et ultérieurement	2 640,1	
Total	3 997,3	\$

Modifications aux conventions comptables et changements aux estimations comptables

Modifications courantes aux conventions comptables

Le 1er janvier 2008, la Compagnie a adopté le chapitre 3031 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« *Manuel de l'ICCA* »), *Stocks*, qui fournit les lignes directrices sur la comptabilisation et l'évaluation des stocks, et traite de la divulgation des informations à fournir. Conformément à cette nouvelle norme, les stocks des activités poursuivies sont toujours évalués au prix coûtant, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif ou la méthode du coût moyen et à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Toutefois, la valeur de réalisation nette est dorénavant le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Conformément aux règles de transition relatives à l'adoption de cette nouvelle norme, la Compagnie a ajusté le solde des bénéfices non répartis comme si les nouvelles normes avaient toujours été utilisées dans le passé, sans retraiter par ailleurs les chiffres comparatifs des exercices précédents. L'adoption de ce nouveau chapitre a eu un impact sur les activités abandonnées liées à Quebecor World sans toutefois avoir une incidence sur les activités d'exploitation poursuivies de la Compagnie. Par conséquent, les ajustements suivants ont été inscrits aux états financiers consolidés au 1^{er} janvier 2008 :

- Diminution de 32,2 M\$ des stocks.
- Augmentation de 7,0 M\$ des immobilisations.
- Diminution de 4,6 M\$ du passif d'impôts futurs.
- Diminution de 20,6 M\$ des bénéfices non répartis.

Aucune portion de l'ajustement aux bénéfices non répartis n'a été attribuée à la part des actionnaires sans contrôle liée aux détenteurs d'actions ordinaires de Quebecor World Inc. puisque leur participation avait déjà été ramenée à zéro au bilan consolidé au 31 décembre 2007, selon les PCGR du Canada.

Le 1^{er} janvier 2008, la Compagnie a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA, Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers – Informations à fournir* et le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation*. Ces chapitres traitent de la divulgation et de la présentation des informations à fournir et n'ont pas eu d'incidence sur les résultats financiers consolidés et la divulgation relativement à ces nouvelles normes est présentée à la note 16 des états financiers consolidés.

Modifications courantes aux estimations comptables

La Compagnie estime la juste valeur de ses instruments financiers dérivés au moyen d'une méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie, le cours de ces instruments n'étant pas disponible. Au cours du deuxième trimestre 2008, la Compagnie a modifié sa méthode d'établissement de la juste valeur de ses dérivés lorsque cette valeur donne lieu à la comptabilisation d'un passif ou d'un actif. Les modifications apportées à la méthode d'évaluation touchent la façon de tenir compte du risque de non-exécution de la Compagnie, en considérant les développements du marché et les récentes lignes directrices comptables. Par suite de ces modifications, au cours du deuxième trimestre 2008, la juste valeur de ces dérivés a été diminuée de 37,6 M\$, le gain sur réévaluation et conversion des instruments financiers a augmenté de 16,5 M\$ et le résultat étendu a augmenté de 21,1 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice et la part des actionnaires sans contrôle). L'effet cumulatif de ces modifications au 30 septembre 2008 représente une diminution de 28,8 M\$ de la juste valeur de ces dérivés, une augmentation de 15,9 M\$ du gain sur réévaluation et conversion des instruments financiers et une augmentation de 12,9 M\$ du résultat étendu (avant les impôts sur le bénéfice et la part des actionnaires sans contrôle).

Développements récents en comptabilité au Canada

En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, pour remplacer le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») Abrégé des délibérations 27, *Produits et charges au cours de la période de préexploitation*, et aussi pour modifier la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-11, *Entreprises en phase de démarrage*. Le nouveau chapitre établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels au sens de la définition d'actifs fondée sur des principes pour la constatation des coûts à titre d'actifs, et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. La nouvelle norme est entrée en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts le 1^{er} octobre 2008 ou après. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme.

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Compagnie devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2011 selon les IFRS et fournir aux états financiers de 2011 de l'information comparative conforme aux IFRS pour l'exercice 2010. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de cette mesure de convergence vers les IFRS.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la reconnaissance, de l'évaluation et de la divulgation de l'information. La Compagnie s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur l'information financière, les processus d'entreprise, les contrôles internes et les systèmes d'information. Elle a presque terminé la planification de la phase d'évaluation initiale du projet d'adoption des IFRS et complète actuellement un diagnostic des incidences. La Compagnie continuera d'investir dans la formation et les ressources durant la période de mise en œuvre afin de favoriser une conversion efficace et dans le délai prévu.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Compagnie et à la préparation des états financiers selon les PCGR.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2008, aucun changement touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière et ayant un impact défavorable important sur le contrôle, ou pouvant raisonnablement en avoir un, n'a été porté à l'attention de la direction.

Renseignements supplémentaires

La Compagnie est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Compagnie ou sur le site Internet à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujéti à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Compagnie dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de la Compagnie et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurées par des concurrents), les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques associés aux conventions collectives, les risques associés aux matières premières et aux coûts de l'énergie (y compris la fluctuation des coûts et de la disponibilité des matières premières), le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Compagnie évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis les énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Compagnie et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Compagnie qui sont disponibles à www.sedar.com et à www.quebecor.com, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et la rubrique « Nos facteurs de risque » de la notice annuelle 2007 de la Compagnie.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Compagnie au 7 novembre 2008 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Compagnie décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 7 novembre 2008

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2008			2007			2006	
	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre
Exploitation								
Revenus	908,1 \$	942,3 \$	877,1 \$	964,9 \$	834,6 \$	815,3 \$	751,1 \$	844,2 \$
Bénéfice tiré des activités d'exploitation poursuivies avant amortissement, frais financiers, gain (perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers, provision pour rationalisation des activités d'exploitation, perte sur refinancement de dettes, gain (perte) sur vente d'entreprises et d'autres éléments d'actif et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	277,5	277,0	256,4	278,1	256,9	230,7	183,6	229,8
Contribution au bénéfice net ou à la perte nette :								
Activités d'exploitation poursuivies ¹	42,4	41,4	34,3	37,5	42,1	37,5	16,6	31,7
Gain (perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers	4,0	11,2	11,1	80,2	39,2	14,8	(11,5)	(22,3)
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,8)	4,7	(0,6)	21,5	(1,0)	(2,4)	(1,9)	(89,5)
Activités abandonnées	-	-	383,3	(1 101,8)	(115,5)	(6,7)	(17,8)	(0,7)
Bénéfice net (perte nette)	45,6	57,3	428,1	(962,6)	(35,2)	43,2	(14,6)	(80,8)
Données par action de base								
Contribution au bénéfice net ou à la perte nette :								
Activités d'exploitation poursuivies ¹	0,65 \$	0,65 \$	0,54 \$	0,58 \$	0,65 \$	0,58 \$	0,26 \$	0,49 \$
Gain (perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers	0,06	0,17	0,17	1,26	0,61	0,23	(0,18)	(0,35)
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,01)	0,07	(0,01)	0,33	(0,02)	(0,04)	(0,03)	(1,39)
Activités abandonnées	-	-	5,96	(17,13)	(1,79)	(0,10)	(0,28)	(0,01)
Bénéfice net (perte nette)	0,70	0,89	6,66	(14,96)	(0,55)	0,67	(0,23)	(1,26)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3
Données par action diluée								
Contribution au bénéfice net ou à la perte nette :								
Activités d'exploitation poursuivies ¹	0,65 \$	0,64 \$	0,54 \$	0,55 \$	0,64 \$	0,57 \$	0,26 \$	0,49 \$
Gain (perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers	0,06	0,17	0,17	1,26	0,61	0,23	(0,18)	(0,35)
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,01)	0,07	(0,01)	0,33	(0,02)	(0,04)	(0,03)	(1,39)
Activités abandonnées	-	-	5,96	(17,13)	(1,79)	(0,10)	(0,28)	(0,01)
Bénéfice net (perte nette)	0,70	0,88	6,66	(14,99)	(0,56)	0,66	(0,23)	(1,26)
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	64,4	64,4	64,3	64,3	64,3	64,7	64,3	64,3

¹ Les chiffres comparatifs ont été redressés de manière à exclure les gains ou pertes non réalisés sur réévaluation et conversion des instruments financiers.